

Séance ordinaire du 3 septembre 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 3 septembre 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-09-03-228

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-3 Adoption de l'ordre du jour

0-4 Adoption des procès-verbaux

A- Séance ordinaire du 5 août 2013

B- Séance extraordinaire du 12 août 2013

C- Séance extraordinaire du 29 août 2013

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2013

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2013
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 août 2013
- 100-7 Acquisition du module de télétransmission de la paie – PG Solutions
- 100-8 Dépôt des états financiers consolidés et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012
- 100-9 ADMQO – Colloque annuel – 12 septembre 2013

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser
 - A- Approbation des limites d'intervention pour l'entraide automatique lors d'un incendie

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en août 2013
- 300-2 Rapport des travaux prévus en septembre 2013
- 300-3 Communications
- 300-4 Confirmation de subvention PAARRM (Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal) – Chemin de la Ferme-des-Six – 45 000\$
- 300-5 Appel d'offres - #2013-06 - Entretien des chemins d'hiver
- 300-6 Contrat #2013-02 – Entretien du gazon – Ajustements 2013 et 2014
- 300-7 Confection des plans et devis – Rue Principale nord – Rue du Pont – Rue de la Côte
- 300-8 Concassé 0-¾

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Inspection du réseau par camera
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Suivi des travaux à la station de pompage – TECQ 2010-2013
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
 - A- Utilisation du site des lagunes – Taux pour 2013
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
 - A- Appel d'offres - #2013-07 – Cueillette des matières résiduelles
 - B- Appel d'offres - #2013-08 – Cueillette des matières recyclables
- 400-5 Impacts du RCI 2009-206
- 400-6 Phragmites
- 400-7 Avis laissés par le chargé de projet en environnement
- 400-8 Pêche blanche

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1CCU

- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'août 2013
- 600-3 Fleurons du Québec – Remise de l'attestation de classification – 19 septembre 2013
- 600-4 Fondation Rues Principales – Colloque annuel – 25 septembre 2013
- 600-5 Projet de revitalisation
- 600-6 CRÉO – Demande de subvention

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Entente de loisirs avec la Ville de Maniwaki
- 700-2 Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau – Acquisition de billets de spectacles
- 700-3 Fête de la famille

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

- 900-1 Entrée du bureau municipal

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

- A- Séance ordinaire du 5 août 2013
- B- Séance extraordinaire du 12 août 2013
- C- Séance extraordinaire du 29 août 2013

0-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2013

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois d'août 2013.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 **Suivi des procès-verbaux**

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2013-09-03-229

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} août 2013 au 31 août 2013, pour un montant total de 4 699.16\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2013

M.B. 2013-09-03-230

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2013 pour un montant total de 69 953.76\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 août 2013

M.B. 2013-09-03-231

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 août 2013 pour un montant de 422 378.23\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Acquisition du module de télétransmission de la paie – PG Solutions

M.B. 2013-09-03-232

Considérant que présentement la municipalité utilise une firme externe pour la transmission des paies par voie électronique;

Considérant que des frais sont facturés par cette firme externe pour le traitement de la transmission des paies;

Considérant que l'institution financière de la municipalité absorbe présentement les frais facturés par cette firme;

Considérant que la municipalité a la possibilité d'être autonome en achetant un module complémentaire du système de comptabilité;

Considérant l'offre reçue de notre fournisseur PG Solutions;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de procéder à l'acquisition du module de télétransmission de la paie auprès de PG Solutions et ce, au coût de 1120\$ plus taxes et 230\$ plus taxes pour la portion entretien et soutien annuel du module. Cette dépense de 1120\$ plus taxes sera imputée au poste « Immobilisations – Système informatique » (03-600-00-000) et la dépense courante d'entretien et soutien annuel sera imputée au poste « Contrat informatique » (02-130-00-414).

Adoptée à l'unanimité

100-8 Dépôt des états financiers consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

M.B. 2013-09-03-233

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012, rapports préparés et déposés par la firme «Piché Éthier Lacroix, CA inc.» et ce, conformément à la loi.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, mentionne son abstention sur cette résolution considérant qu'il n'a pas pris connaissance dudit rapport financier.

100-9 ADMQO – Colloque annuel – 12 septembre 2013

M.B. 2013-09-03-234

Considérant la tenue du colloque régional de l'Association des directeurs municipaux de l'Outaouais (ADMQO) le jeudi 12 septembre 2013;

Considérant que la directrice générale, en tant que représentante de la MRCVG au sein du conseil d'administration de cette association participe à cette journée de formation et ce, sans frais d'inscription;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale adjointe à participer à cette formation régionale;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de procéder à l'inscription de Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe, et ce, au colloque de l'ADMQO qui se tiendra le 12 septembre 2013 à Gatineau. Les frais reliés à cette inscription seront imputés au poste « Formation et perfectionnement » (02-130-00-454).

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'août 2013.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

A- Approbation des limites d'intervention pour l'entraide automatique lors d'un incendie

M.B. 2013-09-03-235

Considérant le plan de mise en œuvre (PMO) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI);

Considérant que les municipalités doivent approuver les limites d'intervention;

Considérant que ces limites doivent être transmises à la centrale d'urgence CLR;

Considérant que pour concrétiser l'action 28 et l'action 50 du PMO, les municipalités doivent implanter un système de déploiement;

Considérant les limites d'intervention proposées;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter les limites d'intervention proposées et d'autoriser la MRC à les transmettre à la centrale d'urgence CLR.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés en août 2013

300-2 Rapport des travaux prévus en septembre 2013

Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles

M.B. 2013-09-03-236

Considérant les travaux qui seront exécutés sur la montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles;

Considérant que la section de chemin concerné par ces travaux devra être fermée pour une certaine durée des travaux;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'installer des indications pour la fermeture dudit chemin et de procéder à la publication d'avis dans le journal et à la radio. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

300-3 Communications

300-4 Confirmation de subvention PAARRM (Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal) – Chemin de la Ferme-des-Six

M.B. 2013-09-03-237

Considérant la résolution M.B. 2013-02-04-0136 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 février 2013;

Considérant que cette résolution consistait à procéder à une demande de subvention d'un montant de 50 000\$ à madame Stéphanie Vallée, députée du comté de Gatineau, pour des travaux de réfection à réaliser sur le chemin de la Ferme-des-Six;

Considérant la recommandation effectuée par madame Vallée au ministre des Transports, soit un montant de 45 000\$

Considérant la confirmation de subvention reçue de monsieur Sylvain Gaudreault, ministre et ce, pour une somme de 45 000\$;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de remercier madame Vallée d'avoir supporté notre demande d'aide ainsi que pour la recommandation effectuée auprès du ministre des Transports. Merci madame Vallée de votre appui!

Adoptée à l'unanimité

300-5 Appel d'offres - #2013-06 – Entretien des chemins d'hiver

M.B. 2013-09-03-238

Considérant que le contrat d'entretien des chemins d'hiver est terminé depuis le 15 avril 2013;

Considérant qu'un comité de travail a été formé afin d'examiner le dernier devis;

Considérant les modifications apportées suite à la tenue de ce comité de travail;

Considérant que la directrice générale a procédé aux modifications du devis et ce, suite aux discussions intervenues lors d'une rencontre tenue par les membres du comité;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres public pour le contrat de déneigement des chemins municipaux en utilisant le devis déposé et ce, pour un contrat d'une durée de trois ans et en option pour une durée de 5 ans. Cet appel d'offres sera publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SE@O).

Adoptée à l'unanimité

300-6 Contrat #2013-02– Entretien du gazon – Ajustements 2013-2014

M.B. 2013-09-03-239

Considérant les travaux d'aménagement effectués par la municipalité pour la réalisation du musée agricole à ciel ouvert;

Considérant que lors de ces travaux, l'entrepreneur responsable de la coupe de gazon a dû effectuer des travaux supplémentaires afin de réaliser adéquatement son contrat;

Considérant que les aménagements réalisés apportent du travail supplémentaire lors de l'entretien du gazon;

Considérant les heures de travail effectuées en surplus;

Considérant le rapport produit par l'entrepreneur en ce qui concerne sa réclamation pour le travail effectué en surplus;

Considérant que ce contrat est d'une durée de 2 ans;

Considérant le montant soumis comme ajustement pour l'an 2014;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de remettre à l'entrepreneur Pierre Parisien la somme de 525\$ comme ajustement pour l'année 2013 et d'ajuster le contrat 2014 pour une somme de 650\$. La dépense pour 2013 sera imputée au poste « Voirie Entretien – Gazon » (02-320-00-527).

Adoptée à l'unanimité

300-7 Confection des plans et devis – Rue Principale nord et Rue du Pont – Rue de la Côte

M.B. 2013-09-03-240

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater le service de génie municipal de la MRCVG afin de compléter des plans et devis et ce, par section, pour la rue du Pont, la rue Principale, section nord, et la rue de la Côte. Un représentant du service de génie municipal rencontrera le directeur des travaux publics avant de débiter la confection des plans et devis.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, mentionne sa dissidence sur cette résolution.

300-8 Chemins sectoriels – Concassé 0-¾

M.B. 2013-09-03-241

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de reporter à 2014 les travaux de rechargement de matériel concassé 0-¾ prévus sur les différents chemins sectoriels et ce, lorsque le directeur des travaux publics jugera que le report est souhaitable.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Inspection du réseau par camera

M.B. 2013-09-03-242

Considérant la problématique à l'usine d'épuration en ce qui concerne un apport supplémentaire d'eau;

Considérant les recherches effectuées par l'inspecteur municipal pour cette problématique;

Considérant les commentaires émis par un ingénieur consulté pour cette problématique;

Considérant qu'une inspection du réseau d'égout par caméra est recommandée pour rechercher la cause du problème qui provoque des surcharges à l'usine d'épuration;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de retenir les services de la compagnie « Égout de la Capitale » au taux horaire de 150\$ et ce, pour une durée approximative de 2 à 3 jours. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien du réseau d'égout » (02-414-00-522) et les crédits proviendront de la subvention de la taxe d'accise (TECQ 2010-2013).

Adoptée à l'unanimité

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Suivi des travaux à la station de pompage – TECQ 2010-2013

400-3 Écocentre et site des lagunes

A- Utilisation du site des lagunes – Taux pour 2013

M.B. 2013-09-03-243

Considérant la résolution M.B. 2011-12-19-335 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011;

Considérant que cette résolution fixait le taux 2012 imposé par la municipalité et applicable à chaque gallon de boues septiques déposé au site de lagunage;

Considérant que les revenus provenant des boues septiques déposées dans le site doivent couvrir les frais occasionnés par ce site;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que le tarif applicable à l'année 2013 soit de 7¢ le gallon et ce, à partir du 1^{er} janvier 2013.

Adoptée à l'unanimité

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

A- Appel d'offres - #2013-07 – Cueillette des matières résiduelles

M.B. 2013-09-03-244

Considérant que le contrat de cueillette des matières résiduelles se terminera le 31 décembre 2013;

Considérant qu'une rencontre du comité d'étude formé pour l'analyse du devis a été tenue dernièrement;

Considérant que les corrections convenues par les membres du comité d'étude sont incluses dans le devis d'appel d'offres;

Considérant que le comité recommande de procéder à un appel d'offres pour un contrat d'une durée de 2 ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015 avec en option la possibilité de prolonger pour une année supplémentaire;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres public pour le contrat de cueillette des matières résiduelles pour une durée de deux ans avec une 3^e année en option. La dépense reliée à la publication de l'avis sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

B- Appel d'offres - #2013-08 – Cueillette des matières recyclables

M.B. 2013-09-03-245

Considérant que le contrat de cueillette des matières recyclables se terminera le 31 décembre 2013;

Considérant qu'une rencontre du comité d'étude formé pour l'analyse du devis a été tenue dernièrement;

Considérant que les corrections convenues par les membres du comité d'étude sont incluses dans le devis d'appel d'offres;

Considérant que le comité recommande de procéder à un appel d'offres par invitation pour un contrat d'une durée de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres public pour le contrat de cueillette des matières recyclables pour une durée de trois ans. La dépense reliée à la publication de l'avis sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

400-5Impacts du RCI 2009-206

Des discussions ont lieu en ce qui concerne ce sujet.

400-6Phragmites

Note au procès-verbal

Il y a présence de phragmites au Grand Lac rond. Des informations sont à venir d'un représentant du ministère de l'Environnement sur ce sujet.

400-7Avis laissés par le chargé de projet en environnement

Note au procès-verbal

Les avis laissés par le chargé de projet sont présentement en langue française. Il est recommandé qu'à l'avenir, les avis soient en langue anglaise aussi.

400-8Pêche blanche

Des recherches devront se poursuivre afin de vérifier si la pêche blanche sera interdite et ce, pour les lacs dans lesquels on retrouve des touladis.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1CCU

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'août 2013

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'août 2013 sont déposées.

600-3Fleurons du Québec – Remise de l'attestation de classification – 19 septembre 2013

M.B. 2013-09-03-246

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu que la maire Réjean Major et la conseillère Michelyne Bélair participent à la remise de l'attestation de classification des Fleurons du Québec qui se tiendra le jeudi 19 septembre 2013 au Jardin botanique de Montréal. La dépense reliée à ces deux inscriptions, soit 95\$ chacune plus taxes, sera imputée au poste « Publicité, information et dons » (02-110-00-340) et les frais de déplacements seront imputés au poste « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité

600-4Fondation Rues Principales – Colloque annuel – 25 septembre 2013

M.B. 2013-09-03-247

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu que la maire Réjean Major et le conseiller André Patry participent au colloque annuel de l'organisme « Fondation Rues principales », colloque qui se tiendra le mercredi 25 septembre 2013 au Capitole de Québec. La dépense reliée à ces deux inscriptions, soit 285\$ chacune plus taxes, sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-110-00-454) et les frais de déplacements seront imputés au poste « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité

600-5Projet de revitalisation

600-6CRÉO – Demande de subvention

M.B. 2013-09-03-248

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de subvention à la CRÉO et ce, dans le cadre du projet de la « Petite école de rang ». Il est aussi mentionné que monsieur Marc Saumure sera la personne ressource pour accompagner la directrice générale dans cette demande.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Entente de loisirs avec la Ville de Maniwaki

M.B. 2013-09-03-249

Considérant que l'entente de loisirs avec la Ville de Maniwaki est échue;

Considérant la proposition d'entente déposée par la Ville de Maniwaki;

Considérant que le coût de la participation sera réparti en fonction de la population pour 10% et en fonction des inscriptions pour 90%;

Considérant que selon cette proposition le coût pour la municipalité de Bouchette pour l'année 2014 sera de 730\$ par inscription au hockey et de 975\$ par inscription au patinage artistique et que ces montants seront indexés annuellement de 2.5%;

Considérant que l'entente sera en vigueur pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater le maire Réjean Major et la directrice générale Claudia Lacroix, pour signer l'entente en ce qui concerne l'utilisation du Centre des loisirs de la Ville de Maniwaki pour une période de 5 ans selon les modalités décrites ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau – Acquisition de billets de spectacles

M.B. 2013-09-03-250

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de procéder à l'acquisition de paires de billets de spectacles et ce, pour une somme maximale de 400\$. Ces paires de billets de spectacles seront par la suite offertes aux différents organismes de la municipalité. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

700-3 Fête de la famille

Note au procès-verbal

Une fête familiale se tiendra le dimanche 15 septembre 2013 au Centre Quatre Saisons. Il y aura maïs, hot dog et activités pour tous. Des invitations seront envoyées.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Entrée du bureau municipal

M.B. 2013-09-03-251

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu d'améliorer la signalisation extérieure pour l'entrée du bureau municipal. Cette dépense sera imputée au poste « Fournitures de bureau » (02-130-00-670).

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Ouverture d'une pourvoirie
- Réponse de la MRC – RCI 2009-206
- Avis laissés aux portes
- Rue Lecompte
- Rémunération des élus municipaux

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2013-09-03-252

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 21h25.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière